ARGONAY

Lettre d'information

Février 2021

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers Argonautes,

Voici quelques mois, votre nouveau conseil municipal s'est mis en place et a commencé le développement des actions prévues à son programme.

Les projets prévus dans le domaine de la transition environnementale et écologique ainsi que dans le domaine des mobilités douces se concrétisent.
Ils vous sont présentés dans cette lettre d'information dans la double-page qui suit.

La "Participation Citoyenne" vous est également largement présentée pour que vous puissiez devenir les acteurs de la sécurité pour tous. N'hésitez-pas à vous engager dans cette action solidaire.

Vous trouverez aussi ce qui participe à la vie de notre commune au travers des actions municipales et de nos nombreuses associations.

Enfin, je souhaite, comme vous tous, que nous sortions enfin de la crise sanitaire et économique que nous subissons depuis un an.
Par une vaccination massive des populations, nous pourrons trouver une issue avant la fin de cette année.
La vaccination est utile pour soi-même mais également pour tous dans une démarche solidaire.

J'aurai plaisir à vous retrouver physiquement lors de moments festifs lorsque la page de la Covid se sera enfin tournée.

Votre Maire,
Gilles François

Une dernière photo prise en Janvier, un dernier hommage au Gros Chêne, tombé dans la nuit du 1er au 2 Février.

Transition

Parce que la commune s'est engagée à être exemplaire dans les initiatives relevant de la transition écologique et environnementale ainsi que dans le domaine des mobilités douces, nous avons souhaité regrouper dans cette page les différents projets en cours.

Un bâtiment "Enfance-Jeunesse" bioclimatique et passif

Les dossiers sont maintenant finalisés pour que la construction de ce nouveau bâtiment démarre en Avril.
Pour mémoire, Il abritera les activités périscolaires (accueils du matin et du soir) et extrascolaires (mercredis et vacances).

Il représente un projet important pour la commune car il permet d'accompagner l'augmentation du nombre d'enfants et d'accueillir élèves et personnels dans les meilleures conditions. Libérant des espaces au sein de l'école, il sera ainsi possible d'y intégrer les nouvelles classes.
La livraison est prévue à la fin mai 2022.

Vous pouvez retrouver tous les détails dans la précédente édition de cette lettre (datée novembre 2020) ou sur le site internet de la mairie www.argonay.fr.

Nous avons tenu à mentionner ce bâtiment dans cette page afin de mettre en avant ses solutions techniques innovantes concernant son architecture bioclimatique (isolation en façade et toiture et toiture végétalisée, géothermie, pompes à chaleur, capteurs photovoltaïques, volumétrie simple...).

Son impact est essentiel dans la transition écologique puisque ce bâtiment est conçu pour être passif en termes de consommation énergétique.

Des arbres dans la cour de l'école maternelle

Pour apporter un peu de fraîcheur et d'ombre aux enfants et aux personnels, des nouveaux arbres vont être plantés dans la cour de l'école.
D'une hauteur d'environ 2 mètres aujourd'hui, ils ne tarderont pas à apporter une ombre bienveillante.

Le but est de réduire ces grandes surfaces goudronnées qui sont de véritables puits de chaleur et aussi de désimperméabiliser les sols pour permettre à l'eau de s'écouler.

Cette contribution s'inscrit dans la liste des actions contre le réchauffement climatique que la municipalité développe.

écologique

Une piste cyclable qui traverse la commune

La mise en service de cette dernière portion sur la route du Parmelan est prévue pour le mois d'Avril. La traversée d'Argonay pour les cyclistes sur une voie protégée (depuis Dassault jusqu'à l'entrée de Pringy) est maintenant effective !

Améliorer la sécurité routière et apaiser la circulation

- En venant de la route des Granges, il ne sera plus possible de tourner à gauche en direction de Pringy. Seul, le "tourne à droite" en direction du rond-point des Rigoles sera autorisé.

- Un épaulement significatif sera réalisé sur la route du Parmelan au niveau du carrefour avec la route des Granges pour ralentir la circulation.
Il est rappelé que le trafic des poids lourds reste interdit sur la route des Granges.

PAV et arrêts de bus

En complément de ces aménagements, les points d'apport volontaires (containers de recyclage) seront enterrés et les arrêts du bus n° 9 situés route de Champ Farçon sont regroupés avec ceux du K sur la route du Parmelan.

Des arceaux vélos à la salle polyvalente

Afin de promouvoir les mobilités douces au sein de la commune par le biais d'aménagements qui facilitent leurs pratiques, des arceaux pour vélo vont être installés sur le parking de la salle polyvalente, coté terrain de foot.
Ils permettront ainsi d'attacher les vélos de façon sécurisée pour les footballeurs, les pratiquants des activités ayant lieu à la salle polyvalente, les visiteurs du marché...

Un nouveau parking de covoiturage

Ce parking de notre commune, déjà existant mais peu et mal utilisé, devient officiellement un parking de covoiturage.
Il permet ainsi aux Argonautes de laisser leur voiture sur un axe très accessible (Voie des Aravis) et proche de chez eux.
Il remplace le parking de Pringy - La Ravoire aujourd'hui fermé à cause des travaux du projet Pré Billy.
Le Grand Annecy prend en charge son aménagement pour le rendre plus accueillant.

Au plus près de la voie des Aravis

Il est situé route de l'Aiglière, au bout de la Zone d'Activité de Dessus le Fier. Il est facilement accessible par le rond-point desservant la voie des Aravis en suivant le fléchage Parking "Voie des Aravis".

Dispositif Participation citoyenne

Le dispositif "participation citoyenne", qu'est-ce que c'est ?

La démarche "Participation citoyenne" consiste à associer les habitants à la protection de leur environnement. Le but est de leur permettre de les rendre acteur de leur sécurité.
Elle implique le Maire, les habitants, la gendarmerie et la police municipale. Elle joue avant tout sur la complémentarité et la solidarité.

Comment ça marche ?

Des habitants se portent volontaires pour devenir référent de leur quartier.
Être référent demande simplement d'ouvrir l'œil et de noter les éléments paraissant étranges (véhicules suspects, démarcheurs douteux, incivilité...) et, grâce à un contact privilégié avec les forces de l'ordre, de transmettre rapidement les informations collectées.

Le référent joue-t-il au policier ?

Non ! Les référents ne remplacent pas les gendarmes ou les policiers. Ils ne doivent pas se mettre en danger, s'interposer, recourir à la force… Seuls les policiers sont légitimes à intervenir.

Des informations partagées

Les contacts fréquents et réguliers entre les élus, les référents et les autorités (gendarmerie et police municipale) permettent de relayer aux habitants du quartier les conseils et messages de prévention mais aussi des faits (cambriolages...) qui auraient pu survenir dans le quartier. Grâce à ces échanges croisés, des indices ou des recoupements peuvent accélérer la résolution des enquêtes.
L'objectif est vraiment de renforcer les liens entre toutes les parties.

Une réunion publique semestrielle est organisée par le Maire pour présenter aux habitants, en toute transparence, le bilan du dispositif.

Des élus responsables pour prévenir les dérives

Le Maire (Gilles François) et le Maire-adjoint chargé de la sécurité (Matthieu Henry-Lissak) veillent au bon fonctionnement de la démarche pour notamment empêcher toute dérive (dénonciation calomnieuse, atteinte à la vie privée…)

Si la sécurité de la population relève de la responsabilité de l'État, les référents y contribuent de manière active.

Opération "Tranquillité v

Pendant vos vacances, vous pouvez dema
patrouilles sont alors organisées pour pas
Vous serez prévenus en cas d'anomalies (

Pour bénéficier de ce service gratuit, rend
Sportif de Sous-Lettraz, 97 Route des R
formulaire que vous aurez trouvé sur le s

Ces dispositifs "Participation Citoyenne"
reconnus par la Préfecture et les forces
vigilants" qui est gérée par une associatio

Pourquoi une démarche "Participation citoyenne" à Argonay ?

Gilles François, Maire d'Argonay

"La participation citoyenne permet d'impliquer la population, aux côtés des forces de l'ordre, dans l'amélioration de la sécurité quotidienne pour tous.
Cela contribuera au "bien vivre ensemble" auquel nous aspirons tous.
Il faut simplement être vigilant et en lien avec ses voisins pour avoir une vie apaisée dans notre commune.
N'hésitez pas à vous engager dans cette action collective."

Ronan Lavaille, Responsable de la Police Municipale

"La Participation Citoyenne est le petit nouveau-né en matière de dispositifs de prévention de la délinquance. Il vient en complément d'autres dispositifs tels que "Opération Tranquillité vacances" (voir ci-contre).
Son but est de bien faire comprendre que la lutte contre la délinquance est l'affaire de tous. Ensemble nous serons plus forts"

Et de conclure :
"Les habitants sont les oreilles et les yeux sur le terrain"

vacances"

nder à la police municipale de surveiller votre domicile. Des sser chez vous afin de s'assurer que tout est en ordre.
Tentatives d'effractions, effractions, cambriolages...)

lez-vous au poste de Police Municipale Mutualisée, Complexe ebatte, Epagny-Metz-Tessy et munissez-vous, si possible, du ite interieur.gouv.fr et rempli préalablement.

et "Opération Tranquillité vacances" sont les seuls dispositifs étatiques (police, gendarmerie) à la différence de "Voisins n privée.

Et dans les autres communes ?

5 700 communes impliquées…

A ce jour, plus de 5 700 communes ont déjà mis en place ce dispositif.

Chez nos voisins, Epagny-Metz-Tessy, commune avec laquelle notre police municipale est mutualisée, dispose déjà de 21 référents parmi sa population.
La Balme de Sillingy, Poisy et Fillière ont également déployé cette démarche.
Argonay vient ainsi compléter le maillage du territoire.

Les prochaines étapes :

Recensement

- 5 personnes se sont déjà proposées pour être référent.
Afin de couvrir tous les quartiers, il est nécessaire que d'autres volontaires les rejoignent.
Toutes les personnes intéressées pour devenir référent sont priées de se faire connaître auprès de la police municipale (04.50.66.60.81)

Réunion publique

- Une réunion publique avec la gendarmerie et la police municipale sera organisée dès que les mesures sanitaires le permettront pour détailler le dispositif.

Vie de la commune

Remise des paniers gourmands à nos aînés

Le traditionnel repas des aînés ayant dû être annulé, Monsieur le Maire, les membres du CCAS et les membres du Conseil Municipal ont toutefois souhaité apporter un peu de réconfort à tous nos aînés en leur rendant visite pour leur offrir un panier gourmand à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Un panier "solidaire"

A noter que ce panier gourmand a été réalisé par la Ferme de Chosal situé à Copponex. Cet établissement, classifié comme ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail), cherche à favoriser l'emploi des personnes handicapées par la reconnaissance et la valorisation de leurs potentiels et de leurs ressources.

M. le Maire et Mme Dufour, présidente du CCAS remettant le panier gourmand à notre doyen, M. Vincent, 100 ans et, à notre doyenne, Mme Brédoire 95 ans.

Spectacle de Noël à la Crèche

Le jeudi 17 décembre, malgré une année particulière, les Pitchounes ont enfilé leur plus belle tenue pour fêter Noël.

Le groupe Don Kè (qui veut dire vient danser !) a été accueilli et tous les groupes d'âge ont profité du spectacle.

Cette prestation a été offerte par une famille de la crèche qui était heureuse que les enfants et les équipes s'amusent avec une musique d'au-delà des frontières en cette période de confinement.
Un grand merci au nom de toute l'équipe.

Un goûter partagé

Après le repas de Noël, l'après-midi s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse autour d'un goûter gourmand confectionné par les parents. Ces temps partagés ont permis de profiter avant les vacances d'un moment festif.
Les parents n'étaient pas présents mais la bonne humeur, la convivialité et l'enthousiasme qui caractérisent cette équipe étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir des enfants.

Groupe scolaire : Acquisition de purificateurs d'air

La commune a acquis en décembre dernier 5 purificateurs d'air afin de les installer dans les lieux où les enfants sont obligés d'enlever leur masque, à savoir, le restaurant scolaire et les salles de sieste de l'école maternelle.
Ces acquisitions ont été subventionnées à hauteur de 80% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Nouvelle recrue aux espaces verts

Cédric Perrin a quitté la commune d'Annecy pour intégrer l'équipe des espaces verts d'Argonay au 1er janvier 2021. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Aide aux commerces

Le Conseil Municipal a voté l'octroi d'une aide de 1.500 € aux petits commerces de proximité ayant été les plus impactés par la crise, après étude et en fonction des situations individuelles de chacun.
L'auberge sera exonérée du loyer de Décembre (La commune est propriétaire du bâtiment).

Cette aide est appelée à se renouveler en cas de poursuite de la crise.

Associations

US Argonay : Labellisation "École de foot"

Le club entreprend le renouvellement de sa labellisation "école de foot", mettant en place ces différentes actions suivantes en termes de santé, engagement citoyen et préventions aux addictions :

Formation des encadrants aux gestes de 1er secours
Le but est de pouvoir faire face aux situations d'urgence pouvant arriver sur un terrain de football, notamment la RCP (Réanimation Cardio-Pulmonaire)

L'accompagnement scolaire dès 11 ans
Dans le cadre du "club lieu de vie" et du programme "puissance foot", le club propose des créneaux d'accueil au siège pour les joueurs dès 11 ans, avant les séances d'entraînement, afin de leur permettre d'étudier dans le calme.
Des cahiers d'exercice spécifiques aux U11 et U13 (= collégiens) sont distribués et utilisés lors de ces temps d'accueil.

Prévention contre les addictions (17 ans)
Les ados ont été sensibilisés par le chef de brigade de la police aux comportements addictifs et à risque (Alcool, tabac, drogues, sécurité routière) avec une présentation et une discussion interactive.

Les jeunes filles sont les bienvenues, la recréation d'une équipe féminine est en cours !

Triste année pour l'UNC Alpes d'Argonay

Au cours de l'année écoulée, 5 anciens d'AFN sont décédés : André Fillion, Lucien Fabre, Jean Collonge, Roger Delieutraz , Paul Brand et aussi 3 épouses d'adhérents : Annie Blanc, Paulette Mauris, Marie-Rose Bordet.

Tous les membres garderont en mémoire tous les bons moments passés avec eux lors des réunions, repas, voyages. Ils ont emporté dans l'au-delà, l'amitié, et la considération de toute la section. Ils présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et les assurent de toute leur sympathie.

Réfection de 2 courts du tennis

Les travaux de rénovation des courts n° 3 et 4 consistent à remplacer l'ancienne moquette synthétique par une nouvelle sur laquelle est épandu du sable rouge.
Les courts n° 1 et 2 (en résine) ont été refaits complètement en 2012 et le n°5 a fait l'objet d'une réfection de surface en 2015.

L'équipement étant communal, la Mairie a pris en charge les travaux à hauteur de 60.000 €, les aménagements supplémentaires (environ 10%) ont été financés par le club de tennis.

Club des aînés

Le Club Des Aînés d'Argonay, malgré la crise sanitaire, a pu maintenir l'une de ses activités prévues en 2020 : Les journées "troc-plants" d'avril et d'octobre, ont été un franc succès.

En cette période difficile, n'hésitez pas à contacter Raymond Baussand au 04 50 27 21 67 pour rejoindre le club, être en lien avec d'autres personnes, vous entraider, échanger...

Inscription des enfants à l'école maternelle (PS) et élémentaire (CP)

Les inscriptions en petite section de maternelle et en cours préparatoire sont à faire dès maintenant.
Les documents nécessaires sont le livret de famille, un justificatif de domicile sur Argonay (datant de moins de trois mois ou tout justificatif pour les futurs habitants) et, le cas échéant, un extrait du jugement de divorce ou séparation (à défaut, un courrier d'accord de l'autre parent avec copie de sa pièce d'identité).
N'oubliez pas de mentionner votre mail et votre n° de téléphone.
Une attestation d'inscription sera transmise en retour qui sera à présenter aux directrices d'écoles lors des rendez-vous individuels qui suivront.

Nous vous invitons à privilégier ces démarches par mail : mairie@mairie-argonay.fr, sinon présentez-vous à la mairie aux horaires ci-dessous.
Les demandes éventuelles de dérogations sont à déposer avant fin avril.

Centre de vaccination COVID

Cap Periaz, 100 Avenue de Periaz, 74600 Annecy
Tel. : 04 80 48 11 30 ou 04 80 48 11 31 ou www.sante.fr

ÉTAT-CIVIL

Naissances

BERTIN Ésio (06/10/2020)
CHAUVIN Eliott (12/10/2020)
CESZKOWSKI Laïna (19/10/2020)
MERMILLOD-BLONDIN Casper (02/11/2020)
CLAVEL Yuna (06/11/2020)
BASQUIAT Livia (19/11/2020)
BOUHELIER Loan (01/12/2020)
BERERD Emma (08/12/2020)
RZEPA Ary (07/12/2020)
AUGEARD Noham (25/12/2020)
RAVEL Zoé (26/12/2020)

Décès

BRAND Paul
MAURIS Paulette
BROUILLON Janine
CHARVIER Jean-Paul
PAULME Jean-Luc
MEGEVAND Thierry

Mariages

BOUVRY Arnaud et MERMILLOD-BLONDIN Adeline (17 octobre 2020)
PERDRIX Florian et BERGUER Marie (28 janvier 2021)
GIACOMELLI David et Pauline FEAUD (30 janvier 2021)

Nous joindre

Lundi au Vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Accueil : 04.50.27.16.82
Mail : mairie@mairie-argonay.fr
Site : www.argonay.fr
Facebook : www.facebook.com/mairie.argonay

Police Municipale: 04.50.66.60.81

Marché des producteurs locaux

A retrouver tous les samedis matin, de 8h30 à 12h30 devant la salle polyvalente

Aide aux personnes fragiles

Si vous avez besoin d'aide pour les périodes difficiles (Covid, canicule...), faites-vous connaître en Mairie, nous vous apporterons une attention particulière.

L'infolettre

Pour recevoir toutes les informations, allez sur le site de la Mairie www.argonay.fr et saisissez votre email

ou flashez ce QR code

La page Facebook

Tapez "Facebook mairie argonay" sur la barre de recherche ou connectez-vous: www.facebook.com/mairie.argonay

ou flashez ce QR code

Directeur de la publication : Gilles François, Maire - Impression : veoprint.com - Rédaction et photos : Mairie d'Argonay - Tirage : 2 000 exemplaires - La distribution dans les boites aux lettres est effectuée par les élus.